

Aire d'accueil

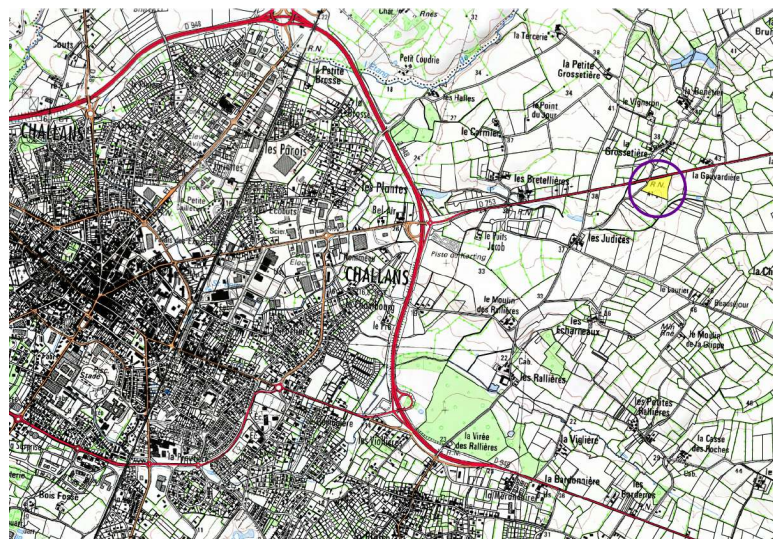
CHALLANS (85300) – Communauté de communes Challans Gois Communauté

Nombre de places
caravanes

20 (10 emplacements de 2 places)

Personne(s) contact(s)
et coordonnées

Ville de Challans – Police municipale
02 51 49 18 98



Jours et horaires d'ouverture

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 45, le samedi de 9 h à 12 h

Fermeture annuelle de 15 jours à 3 semaines en fonction des besoins

Localisation - Situation

Aire située chemin des Hérissons, route de Cholet - 85300 Challans.
à environ 4 km des commerces et services

GPS : Lat. 46.854897 / Long. -1.831111

Durée de séjour

Stationnement limité à 3 mois avec un intervalle de 2 mois entre chaque séjour

Tarifcation

- Emplacement : 2,80€/jour + 1,00€ par caravane supplémentaire
- Consommation eau : 3,40€/m³
- Consommation électricité : 0,27€/kwh
- Caution : 108€

Equipement

- Bornes eau et électricité
- 10 wc dont 1 accessible aux personnes handicapées et 4 douches dont 1 accessible aux personnes handicapées.

Accompagnement social

Centre médico-social de Challans
Boulevard René Bazin
85300 CHALLANS
☎ 02 51 93 24 75

ou

Centre médico-social de proximité de Palluau
32 rue Moulin Terrier
85670 PALLUAU
☎ 02 51 98 54 29
✉ cms.palluau@vendee.fr

